

# Quand le salaire devient une pièce essentielle du casse-tête!

Le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) a mis à jour les taux minimaux afin de s'assurer qu'à travail égal, les travailleurs étrangers temporaires (TET) perçoivent des salaires comparables à ceux des travailleurs locaux.



À ce propos, pour l'élevage porcin, le salaire horaire minimum déterminé s'élève à 13,86 \$ pour les travailleurs étrangers temporaires.

Il importe de préciser que le salaire horaire ne peut être inférieur au taux du salaire minimum en vigueur au Québec. À ce sujet, le taux du salaire minimum au Québec sera haussé une nouvelle fois le 1<sup>er</sup> mai prochain, passant ainsi à 14,75 \$ l'heure. Conséquemment, le ministère de l'Immigration

effectuera probablement une mise à jour des salaires des travailleurs étrangers afin de refléter cette hausse.

Considérant qu'en plus des augmentations imposées, le contexte du marché de l'emploi amène une surenchère des salaires et que le secteur agricole n'en est pas exempté, attirer et fidéliser ses employés est plus que jamais un défi de taille!

<sup>1</sup> Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Jean Boulet, souhaite augmenter les salaires de manière progressive. Il ne faudrait donc pas s'étonner que celui-ci atteigne 15 \$/heure le 1<sup>er</sup> mai 2023 (La Presse).

## Pallier l'enjeu de la rémunération

Pour pallier cet enjeu de rémunération globale, plusieurs actions sont possibles, notamment celle de revoir ses échelles salariales et d'offrir des avantages sociaux alléchants.

Voici quelques pistes de réflexion :

- Le salaire offert à mes employés leur assure-t-il un niveau de vie convenable?
- Devrait-il être ajusté en fonction du coût de la vie?
- Est-il supérieur, égal ou inférieur au marché (ex. : le marché du secteur agricole, le marché régional)?
- Quels sont les besoins de mes employés (avantages sociaux, promotion, formation, congés supplémentaires, etc.)?
- Quelle est la capacité de mon entreprise d'en offrir davantage?



## Consulter les centres d'emploi agricole

Pour vous appuyer dans la structure de rémunération de votre entreprise, ou simplement pour amorcer une réflexion sur le sujet, n'hésitez pas à contacter les professionnels en ressources humaines des centres d'emploi agricole de votre région.

### À venir en 2022

Enfin, il faut savoir qu'AGRlcarrières a commencé la collecte de données permettant la mise à jour de l'étude sur les conditions de travail. Lorsque qu'elle sera disponible, celle-ci permettra de mieux cerner les conditions susceptibles d'améliorer la situation de recrutement, de fidélisation et de rétention du personnel dans les secteurs de production, particulièrement en demande de main-d'œuvre qualifiée. Il faut rester à l'affût!

